
Mémoire du Président

**Proposition de don additionnel au titre du Cadre
pour la soutenabilité de la dette**

République de Guinée-Bissau

**Projet d'appui au développement économique des
régions du Sud (PADES)**

Numéro du projet: 1100001757

Cote du document: EB/2022/LOT/P.1

Date: 16 septembre 2022

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: APPROBATION

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement additionnel telle qu'elle figure au paragraphe 65.

Questions techniques:

Gianluca Capaldo

Directeur de pays

Division Afrique de l'Ouest et du Centre

courriel: g.capaldo@ifad.org

Table des matières

Résumé du financement	ii
I. Contexte et description du projet	1
A. Contexte	1
B. Description du projet initial	1
II. Justification du financement additionnel	2
A. Justification	2
B. Description de la zone géographique et des groupes cibles	4
C. Composantes, résultats et activités	4
D. Coût, avantages et financement	5
III. Risques	9
A. Risques et mesures d'atténuation	9
B. Catégorie environnementale et sociale	9
C. Classement au regard des risques climatiques	10
IV. Exécution	10
A. Respect des politiques du FIDA	10
B. Cadre organisationnel	11
C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication stratégique	12
V. Instruments et pouvoirs juridiques	13
VI. Recommandation	13

Appendices

- I. Updated logical framework incorporating the additional financing
- II. Updated summary of the economic and financial analysis

Équipe d'exécution du projet	
Directeur régional:	Sana K.F. Jatta
Directeur de pays:	Gianluca Capaldo
Responsable technique:	Marco Marzano de Marinis
Responsable des finances:	Austin Kinvuy Tatah
Spécialiste climat et environnement:	Maam Suwadu Sakho Jimbira
Juriste:	Paul Edouard Clos

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur/bénéficiaire:	République de Guinée-Bissau
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture et du développement rural
Coût total initial du projet:	18,99 millions d'USD
Montant du prêt initial du FIDA:	3,37 millions de DTS (équivalant approximativement à 4,7 millions d'USD)
Montant du don initial du FIDA:	3,37 millions de DTS (équivalant approximativement à 4,7 millions d'USD)
Conditions du financement initial du FIDA:	Particulièrement favorables – délai de remboursement de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
Coût total révisé du projet:	22,4 millions d'USD
Montant alloué au titre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres:	0,773 million d'USD
Montant du don additionnel au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) du FIDA:	11,57 millions d'USD
Conditions du financement additionnel du FIDA:	Don
Cofinanceur:	Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international (Fonds de l'OPEP)
Montant du cofinancement:	6 millions d'USD
Conditions du cofinancement:	Échéance de 20 ans, y compris un différé d'amortissement de 5 ans, un taux d'intérêt de 1,0% par an et une commission de service de 1,0% par an sur les montants retirés et sur le reliquat. L'administration du prêt incombera au FIDA.
Contribution de l'Emprunteur/bénéficiaire:	2,4 millions d'USD
Montant de la contribution additionnelle de l'Emprunteur/bénéficiaire:	1,582 million d'USD
Contribution des bénéficiaires:	1,7 million d'USD
Montant de la contribution additionnelle des bénéficiaires:	0,169 million d'USD
Institution coopérante:	FIDA

Proposition de don additionnel au titre du Cadre de soutenabilité de la dette

République de Guinée-Bissau

Projet d'appui au développement économique des régions du Sud (PADES)

I. Contexte et description du projet

A. Contexte

1. Le Projet d'appui au développement économique des régions du Sud (PADES) a été approuvé le 17 avril 2015 pour un montant total de 18,99 millions d'USD. Le montage financier approuvé par le Conseil d'administration pour ce projet comprenait: i) un prêt du FIDA de 4,73 millions d'USD, et un don du FIDA au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) de 4,73 millions d'USD imputé sur le cycle 2013-2015 du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP); ii) un déficit de financement de 5,5 millions d'USD; iii) une contribution du Gouvernement de la Guinée-Bissau de 2,3 millions d'USD, constituée principalement d'exonérations fiscales; iv) une contribution des bénéficiaires de 1,7 million d'USD. En 2018 et 2019, le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international (Fonds de l'OPEP) et le FIDA ont fourni un nouveau financement à hauteur de 6,0 millions d'USD et de 3,0 millions d'USD respectivement pour combler le déficit de financement et couvrir les dépenses d'infrastructure. En 2021 et 2022, le FIDA a approuvé un financement additionnel au titre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres (Mécanisme de relance) d'un montant de 773 025 USD.
2. Les dates d'achèvement et de clôture du financement du FIDA sont, respectivement, le 30 septembre 2026 et le 31 mars 2027. En ce qui concerne le prêt du Fonds de l'OPEP, les dates d'achèvement et de clôture sont fixées au 30 avril 2024.
3. Le Gouvernement de la Guinée-Bissau a demandé au FIDA d'utiliser l'allocation au titre du SAFP dont le pays bénéficie pendant la période couverte par la Douzième reconstitution des ressources du FIDA pour fournir un financement additionnel au PADES. Cette demande au FIDA est justifiée eu égard des réalisations au titre du projet à ce jour, ainsi que par la nécessité de consolider les résultats obtenus et de reproduire les activités dans l'archipel des Bijagós, la zone d'intervention prioritaire du Gouvernement. Étant donné que le Fonds de l'OPEP ne couvre pas les charges récurrentes, le financement additionnel viendra compléter le financement fourni par ce fonds jusqu'à la date d'achèvement.

B. Description du projet initial

4. L'objectif global du PADES est de contribuer à la réduction de la pauvreté dans les communautés rurales de Tombali, Quinara et Bolama-Bijagós.
5. Son objectif de développement est de relancer la production agricole afin d'assurer la sécurité alimentaire et la diversification des revenus dans les régions de Tombali, Quinara et Bolama-Bijagós. Les effets et produits attendus sont les suivants:
 - i) la production et la productivité du riz augmentent de manière durable;
 - ii) les producteurs améliorent leurs activités de diversification des revenus;
 - iii) les organisations professionnelles rurales rendent des services utiles à leurs membres;
 - iv) la mobilité des personnes et la mise en marché des produits agricoles sont améliorées durablement.

II. Justification du financement additionnel

A. Justification

6. Au 30 avril 2022, le projet présentait un taux global d'exécution financière cumulée de 79%. Les taux d'exécution financière cumulée obtenus à partir de la version révisée du COSTAB intégrant le financement additionnel de 2019 sont les suivants: 62% pour la composante 1, « Appui à la productivité et à la production de riz et activités complémentaires » (105% pour la sous-composante 1.1, « Réhabilitation des ouvrages hydro-agricoles » et 22% pour la sous-composante 1.2, « Exploitation des sites et développement des activités d'élevage et de maraîchage »); 80% pour la composante 2, « Appui à la valorisation de la production et accès au marché » (18% pour la sous-composante 2.1, « Promotion des métiers connexes et des activités de valorisation », et 82% pour la sous-composante 2.2, « Construction et réhabilitation de pistes rurales »); 138% pour la composante 3, « Coordination et gestion du projet » (184% pour la sous-composante 3.1, « Coordination et suivi-évaluation »; 19% pour la sous-composante 3.2, « Gestion des partenariats et mise à l'échelle des modèles du comité de développement intégré des tabancas (CDIT) et du Fonds pour les initiatives de développement local (FIDL) »). Au 17 juin 2022, 88% du financement alloué au projet au titre du Mécanisme de relance avait déjà été décaissé.
7. Parmi les progrès d'ensemble réalisés dans la remise en état des aménagements hydroagricoles (mangroves et bas-fonds) figurent la réhabilitation de 7 415,48 hectares de mangroves par des méthodes traditionnelles, sur un objectif révisé de 8 754 hectares, soit un taux de réalisation de 84,71%, pour 2 163 producteurs touchés, dont 124 femmes et 526 jeunes. Le PADES a également permis de remettre en état 2 426 hectares de mangroves par des méthodes de type moderne (soit 68,80% de l'objectif) et a touché 1 085 bénéficiaires directs, dont 291 femmes. Les interventions visant les bas-fonds rizicoles ont couvert 95 hectares (100% de l'objectif initial) et ont bénéficié à 179 agriculteurs (dont 100 femmes). La production horticole a été soutenue sur 30 hectares (100% de l'objectif initial).
8. Le PADES a permis la réfection de 99 kilomètres de pistes rurales, ce qui a amélioré l'accès aux marchés et aux services sociaux dans les zones d'intervention reculées. Ces interventions ont sensiblement élargi l'accès de 17 328 bénéficiaires directs et indirects aux services essentiels, en particulier aux services de santé et d'éducation.
9. L'exécution de microprojets visant à créer des possibilités d'ajout de valeur dans la production agricole et à renforcer les organisations professionnelles rurales n'en est encore qu'à ses débuts et doit être intensifiée dans les années à venir.
10. Dans ce contexte, et d'après les conclusions des plus récentes missions de supervision, il y a amplement l'occasion d'améliorer les résultats obtenus, en particulier dans le cadre de la composante 1, en mettant en œuvre des plans d'aménagement du territoire dans les mangroves et les bas-fonds ciblés pour la production rizicole, et en procédant à une cartographie systématique de ces zones. Il conviendrait de faire figurer dans ces plans des méthodes adaptées permettant d'assurer la protection des berges des mangroves et des bassins versants, et d'appliquer des modèles de gestion favorisant la résilience face aux changements climatiques à une part importante des terres agricoles remises en état.
11. À ce jour, les interventions du PADES dans la région de Bolama-Bijagós ont principalement ciblé le secteur de Bolama. Les résultats obtenus dans les régions de Quinara et de Tombali offrent de vastes possibilités de reproduction dans l'archipel des Bijagós, qui se compose de plus de 80 îles. Compte tenu des facteurs de risque climatique et de la dégradation de l'environnement, le périmètre côtier où l'archipel des Bijagós se situe est une zone de vulnérabilité. Bijagós est la région la

plus touchée par la pauvreté, tant par la profondeur de celle-ci (12,9%) que par sa sévérité (3%), et présente le niveau de pauvreté rurale le plus élevé du pays (84% contre 60,3% au niveau national). Elle se classe également au deuxième rang des régions où l'insécurité alimentaire est la plus forte (20,8% contre une moyenne nationale de 15,5%)¹. Les populations insulaires sont fortement tributaires des ressources naturelles pour vivre, car elles tirent leurs moyens d'existence de l'agriculture, de la production halieutique et de l'exploitation des palmeraies naturelles. L'agriculture, qui constitue la principale activité de ces populations, est dominée par la riziculture (pluviale, de mangrove et de bas-fonds) et par la culture de la noix de cajou. La récolte des produits agricoles – et donc les revenus et la sécurité alimentaire des populations rurales vivant sur les îles – dépend fortement des conditions climatiques. Or, celles-ci se sont détériorées, en particulier la saison des pluies, dont la durée s'est considérablement raccourcie, et les précipitations, dont le volume annuel a diminué.

12. Pour transposer l'intervention aux îles Bijagós, il sera nécessaire de réaliser un investissement important dans les moyens de transport (ferries), ce qui permettra d'améliorer l'accès aux marchés de produits agricoles et aux services sociaux, comme ce fut le cas dans les régions de Quinara et Tombali avec la réfection des pistes.
13. Pour élargir l'ampleur et la portée du PADES, il faudra disposer d'une assistance technique solide et collaborer avec des partenaires d'exécution à même de répondre aux objectifs suivants: i) mettre en œuvre des plans de gestion durable pour l'agriculture et la maîtrise des ressources en eau; ii) associer les agriculteurs à la conception et à l'exécution de ces plans; iii) assurer un suivi régulier des résultats obtenus.
14. Le financement additionnel sera principalement orienté vers sur les axes suivants: i) consolider les résultats obtenus par le PADES dans les régions de Quinara et de Tombali pour accroître la productivité au niveau des sites sélectionnés et promouvoir des modèles de gestion favorisant la résilience climatique; ii) reproduire à plus grande échelle les interventions mises en œuvre dans les bas-fonds par la remise en état de 800 hectares supplémentaires dans les îles Bijagós; iii) consolider les résultats de la production horticole et réduire la charge de travail des femmes en soutenant la remise en état de 15 hectares supplémentaires et en améliorant les infrastructures; iv) renforcer le partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM) en encourageant l'établissement de contrats institutionnels entre les producteurs locaux et le programme d'alimentation scolaire; v) encourager les jeunes ruraux à se lancer dans l'entrepreneuriat, en octroyant un financement de démarrage aux projets à visée sociale de petite échelle susceptibles de fournir des services sociaux et des services à vocation commerciale adaptés aux collectivités locales; vi) procéder à la réfection des pistes rurales et développer un réseau de transport dans les îles Bijagós; vii) sélectionner des partenaires d'exécution à la lumière de l'expérience acquise dans le cadre du PADES et de l'évaluation du Projet de diversification agricole, marchés intégrés, nutrition et résilience climatique (REDE), un projet financé par le FIDA visant les régions du nord et de l'est du pays.
15. Les fonds additionnels demandés seront investis sur une période de quatre ans. Une fois que le financement additionnel sera approuvé, l'équipe du PADES réalisera une évaluation des effets et de l'impact qui servira de référence pour la reproduction à plus grande échelle.

¹ République de Guinée-Bissau. *Deuxième document de stratégie nationale pour la réduction de la pauvreté (DENARP II) 2011-2015*. Ministère de l'économie, de la planification et de l'intégration régionale, juin 2011. Programme alimentaire mondial (PAM). *Enquête de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition en Guinée-Bissau*. PAM, FAO, Union européenne, République de Guinée-Bissau, juillet 2017.

B. Description de la zone géographique et des groupes cibles

16. La portée géographique du PADES demeurera inchangée. Les activités du projet se poursuivront dans les régions de Quinara, Tombali et Bolama-Bijagós, et concerneront en priorité les zones dans lesquelles il existe de vastes possibilités pour le développement de la riziculture et de la production horticole. L'intervention du projet à Bolama-Bijagós sera élargie pour inclure de nouvelles zones cibles dans les îles Bijagós, qui comptent parmi les régions les plus reculées du pays et présentent un niveau élevé d'insécurité alimentaire, ainsi qu'un accès très limité aux marchés et aux services sociaux. Dans les îles Bijagós, le PADES ciblera en priorité Caravela et Uno (production et transport) ainsi que Bubaque (commercialisation et accès aux marchés).
17. La composition du groupe cible prioritaire du PADES demeure inchangée:
 - i) des riziculteurs et des producteurs maraîchers usagers des sites à réhabiliter (mangroves et bas-fonds); ii) les microentrepreneurs le long des filières ciblées; iii) les membres des organisations de producteurs de base; iv) les bénéficiaires de la réfection des pistes à Quinara et Tombali, et des ferries qui viendront équiper les îles Bijagós. Le PADES touchera environ 45 000 bénéficiaires directs, dont 40% de femmes.

C. Composantes, résultats et activités

18. **Les composantes, résultats et activités demeurent inchangés.** Le projet restera structuré autour des trois composantes initiales:
19. **Composante 1: Appui à la productivité et à la production de riz et activités complémentaires,** pour favoriser la réalisation des deux priorités du projet, à savoir la production rizicole et la production horticole.
20. Sous-composante 1.1: Réhabilitation des ouvrages hydroagricoles. Les activités consisteront à: i) réhabiliter, par des méthodes de type moderne, 800 hectares supplémentaires de mangroves et réhabiliter, par des méthodes de type traditionnel, 500 hectares de mangroves à Quinara et à Tombali; ii) réaliser une cartographie et établir des plans de gestion hydroagricole pour 3 500 des 8 000 hectares de mangroves; iii) protéger 3 000 hectares de mangroves et de bassins versants; iv) soutenir la production dans les bas-fonds sur 800 hectares des îles Bijagós. Cette intervention aura pour principal effet de promouvoir des modèles de production favorisant la résilience face aux changements climatiques et un système solide pour la promotion de l'agriculture qui déboucherait sur l'adoption de bonnes pratiques au service de l'amélioration de la production rizicole en Guinée-Bissau.
21. Sous-composante 1.2: Exploitation des sites et développement des activités d'élevage et de maraîchage. Les activités consisteront à: i) remettre en état 15 hectares supplémentaires de terres pour la culture de légumes dans les îles Bijagós; ii) renforcer les capacités des organisations de producteurs; iii) faciliter l'accès aux marchés des agriculteurs locaux. Le renforcement de l'appui technique aux producteurs par la mobilisation de partenaires d'exécution dotés de capacités plus solides permettra d'améliorer la productivité des cultures maraîchères sélectionnées et, par conséquent, d'augmenter les ventes et les revenus des femmes, qui sont les principales utilisatrices des jardins potagers bénéficiant d'un appui dans le cadre du PADES. L'investissement du projet dans les infrastructures des sites de production horticole permettra également de compenser la pénurie des ressources en eau à usage agricole.
22. **Composante 2: Appui à la valorisation de la production et accès au marché.** Cette composante a pour objectif d'appuyer la valorisation des produits phares du projet et leur acheminement vers les marchés locaux et nationaux.

23. Sous-composante 2.1: Promotion des métiers connexes et des activités de valorisation. Ces activités visent à faciliter: i) la consolidation du tissu entrepreneurial rural composant les filières de produits de base, ce qui permettra de fournir des services d'approvisionnement et de mécanisation aux bénéficiaires du projet (le projet favorisera l'apport d'un financement de démarrage et d'une assistance technique en faveur des microprojets sélectionnés dans les communautés cibles); ii) l'établissement de contrats institutionnels avec le programme d'alimentation scolaire et le PAM, ce qui permettra d'assurer la reproduction à plus grande échelle de l'expérience acquise à partir du Mécanisme de relance et de tirer parti du marché de l'alimentation scolaire pour structurer les associations et les coopératives locales.
24. *Sous-composante 2.2 a): Construction et réhabilitation de pistes rurales.* Dans le cadre de cette sous-composante, la construction et la réhabilitation de pistes rurales seront financées afin d'améliorer la mobilité des personnes ainsi que la mise en marché des produits de manière durable.
25. *Sous-composante 2.2 b): Mise en place d'un réseau de ferries sous gestion collective dans les îles Bijagós.* Dans le cadre de cette sous-composante, la mise en œuvre opérationnelle d'un service de ferries sous gestion conjointe sera financée afin d'améliorer la mobilité des personnes, la mise en marché des produits de manière durable, et l'accès aux services sociaux.

D. Coût, avantages et financement

Coût du projet

26. Le coût total du financement additionnel, y compris les provisions pour imprévus matériels et pour hausse des prix, est estimé à 13,32 millions d'USD. Le montant total des coûts de base est de 12,07 millions d'USD. Les provisions pour imprévus matériels et les provisions pour hausse des prix se chiffrent respectivement à 0,31 million d'USD et 0,93 million d'USD. Les taxes s'élèvent à 1,58 million d'USD, soit 11,9% du coût total du projet.
27. **Coût par composante.** La ventilation des coûts de base du projet par composante s'établit comme suit: i) appui à la productivité et à la production de riz et activités complémentaires, 5,85 millions d'USD (48% du montant total des coûts de base); ii) appui à la valorisation de la production et accès au marché, 3,06 millions d'USD (25% du montant total des coûts de base); iii) coordination et gestion du projet, 3,16 millions d'USD (26% du montant total des coûts de base).

Tableau 1

Résumé du financement initial et du financement additionnel

(en milliers d'USD)

	<i>Financement actuel</i>	<i>Financement additionnel</i>	<i>Total</i>
Prêt du FIDA	6 925		6 925
Don du FIDA	6 318	11 570	17 888
Fonds de l'OPEP	5 978		5 978
Bénéficiaires	1 704	169	1 873
Emprunteur/bénéficiaire	2 400	1 582	3 982
Total	23 325	13 322	36 646

Tableau 2

Financement additionnel: coût du projet par composante (et sous-composante) et par source de financement

(en milliers d'USD)

	<i>Don CSD du FIDA</i>		<i>Bénéficiaires</i>		<i>Gouvernement</i>		<i>Total</i>	
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>
1. Appui à la productivité et à la production de riz et activités complémentaires								
1.1 Réhabilitation des ouvrages hydroagricoles	4 963	79,8	169	2,7	1 089	17,5	6 222	46,7
1.2. Exploitation des sites et développement des activités d'élevage et de maraîchage	277	94,1	-	-	17	5,9	294	2,2
Sous-total	5 240	80,4	169	2,6	1 107	17,0	6 516	48,9
2. Appui à la valorisation de la production et accès au marché								
2.1. Promotion des métiers connexes et des activités de valorisation	1 016	98,1	-	-	20	1,9	1 036	7,8
2.2 Construction et réhabilitation de pistes rurales	2 010	87,3	-	-	293	12,7	2 303	17,3
Sous-total	3 026	90,6	-	-	313	9,4	3 339	25,1
3. Coordination et gestion du projet								
3.1. Coordination et suivi-évaluation	3 098	95,2	-	-	158	4,8	3 256	24,4
3.2. Gestion des partenariats et mise à l'échelle des modèles du CDIT et du FIDL	206	97,7	-	-	5	2,3	211	1,6
Sous-total	3 304	95,3	-	-	162	4,7	3 466	26,0
Total	11 570	86,9	169	1,3	1 582	11,9	13 322	100,0

Tableau 3

Financement additionnel: coût du projet par catégorie de dépenses et par source de financement
 (en milliers d'USD)

	<i>Don CSD du FIDA</i>		<i>Bénéficiaires</i>		<i>Gouvernement</i>		<i>Total</i>	
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>
I. Dépenses d'investissement								
A. Équipement, véhicules et intrants								
1. Équipement et matériel	435	98,9	-	-	5	1,1	440	3,3
2. Véhicules	53	82,0	-	-	12	18,0	64	0,5
Sous-total	488	96,8	-	-	16	3,2	504	3,8
B. Dons	1 081	100,0	-	-	-	-	1 081	8,1
C. Travaux de génie civil	4 105	79,3	169	3,3	901	17,4	5 175	38,8
D. Services								
1. Biens et intrants	-	-	-	-	-	-	-	-
2. Formation et ateliers	384	100,0	-	-	-	-	384	2,9
3. Frais de consultants	3 043	83,3	-	-	610	16,7	3 654	27,4
Sous-total	3 427	84,9	-	-	610	15,1	4 038	30,3
Total des dépenses d'investissement	9 100	84,3	169	1,6	1 528	14,1	10 787	81,1
II. Charges récurrentes								
A. Salaires et dépenses de fonctionnement								
1. Salaires et indemnités	2 115	100,0	-	-	-	-	2 115	15,9
2. Frais de fonctionnement	355	86,7	-	-	54	13,3	409	3,1
Sous-total	2 470	97,8	-	-	54	2,2	2 524	18,9
Total	11 570	86,9	169	1,3	1 582	11,9	13 322	100,0

Tableau 4

Coût du projet par composante et par année du projet
 (en milliers d'USD)

	2022	2023	2024	2025	2026	Total
	<i>Montant</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant</i>
1. Appui à la productivité et à la production de riz et activités complémentaires						
1.1. Réhabilitation des ouvrages hydroagricoles	502	1 612	1 592	1 464	1 052	6 222
1.2. Exploitation des sites et développement des activités d'élevage et de maraîchage	-	217	25	26	26	294
Sous-total	502	1 829	1 617	1 489	1 078	6 516
2. Appui à la valorisation de la production et accès au marché						
2.1. Promotion des métiers connexes et des activités de valorisation	-	209	368	379	81	1 036
2.2. Construction et réhabilitation de pistes rurales	-	1 536	763	3	-	2 303
Sous-total	-	1 746	1 131	382	81	3 339
3. Coordination et gestion du projet						
3.1. Coordination et suivi-évaluation	114	853	710	730	849	3 256
3.2. Gestion des partenariats et mise à l'échelle des modèles du CDIT et du FIDL	-	65	66	39	40	211
Sous-total	114	918	776	769	889	3 466
Total	616	4 493	3 524	2 640	2 048	13 322

Stratégie et plan de financement et de cofinancement

28. **Plan de financement.** La contribution du FIDA, qui sera versée sous forme de don, s'élèvera à 11,57 millions d'USD (87,0% du coût total du projet). La contribution du Gouvernement de la Guinée-Bissau (taxes et droits) est estimée à environ 1,58 million d'USD, soit 11,9% du coût total du projet. La contribution des bénéficiaires est estimée à 169 000 USD (1,3% du coût du projet). Le plan de financement additionnel viendra compléter les fonds disponibles au titre du prêt octroyé par le Fonds de l'OPEP qui n'ont pas encore été décaissés et couvrira le coût de l'ajout d'un tronçon de 10 kilomètres aux 35 kilomètres de pistes rurales déjà couverts par le financement additionnel du FIDA.

Résumé des avantages et analyse économique

29. L'analyse financière montre que les activités ciblées sont saines. L'analyse économique montre également que le projet est économiquement viable. Selon les scénarios hypothétiques actuels, le projet présente un taux de rendement économique global de 20,23% et une valeur actuelle nette de 12,69 millions d'USD. Le projet est sensible à l'évolution de certaines variables du modèle (variations des avantages et des coûts, retards dans la réalisation des avantages, et taux d'adoption).

Stratégie de retrait et pérennisation

30. Le financement additionnel fait fond sur les résultats du PADES et a pour principalement objectif d'instaurer un cadre pour la pérennisation des acquis et la diffusion des bonnes pratiques. La stratégie consistant à doter les collectivités déjà investies dans le PADES de plans de gestion hydroagricole permettra de définir et de mettre en application des itinéraires agricoles, d'associer interventions de production et activités de restauration des écosystèmes, et d'assurer le suivi des résultats. La réfection des pistes rurales, couplée au soutien à la production, influera de manière déterminante sur l'accès aux marchés et la génération de revenus. L'intégration du marché du programme d'alimentation scolaire en tant que débouché pour les producteurs locaux contribuera à consolider leur activité, de la production à la commercialisation. En outre, l'appui apporté aux jeunes entrepreneurs locaux stimulera la création d'entreprises sociales, ce qui, en retour, rejaillira favorablement sur les moyens d'existence des populations rurales. Enfin, l'introduction de ferries dans les îles Bijagós s'appuiera sur les meilleures pratiques en cours dans l'archipel, comme la gestion locale des ferries aux îles Urok, prise en charge par les collectivités locales au cours des 15 dernières années avec le soutien de Tiniguena, une organisation non gouvernementale (ONG) locale.
31. Le projet s'associera à des ONG expérimentées en tant que partenaires d'exécution, qui seront sélectionnées sur la base des résultats obtenus dans le cadre du PADES, ainsi que de l'analyse et l'évaluation des capacités des ONG réalisées dans le cadre du REDE. Cette stratégie permettra de garantir la disponibilité de capacités techniques et de maintenir une présence solide dans les régions d'intervention. Cela permettra ensuite d'améliorer la coordination avec d'autres projets en cours et de disposer de moyens renforcés pour la promotion d'interventions durables.
32. Afin d'assurer la pérennité du projet, une collaboration étroite sera instaurée avec les services publics dans le cadre de toutes les activités et dans toutes les régions visées. La collaboration avec les services techniques gouvernementaux s'est révélée être un instrument de résilience pour le PADES, malgré l'instabilité politique.

III. Risques

A. Risques et mesures d'atténuation

33. **Risques liés à l'instabilité du pays et à la faiblesse institutionnelle.** Le projet fera appel à une assistance technique ponctuelle, et le FIDA renforcera son partenariat avec les institutions internationales et les bailleurs de fonds pour appuyer le Gouvernement. Le financement additionnel permettra également de mobiliser des services d'assistance technique spécialisée pour renforcer les capacités locales. Cette assistance sera essentielle pour faire face aux difficultés que pose la stratégie d'exécution proposée, comme l'a montré l'expérience acquise du PADES.
34. **Vulnérabilité élevée face aux changements climatiques.** Le PADES abordera la question climatique de manière transversale pour l'ensemble des activités menées (sensibilisation et formation des acteurs, prise en charge dans l'appui-conseil et le paquet technologique, etc.). Cette intervention aura pour principal effet de promouvoir des modèles de production favorisant la résilience face aux changements climatiques et un système solide pour la promotion de l'agriculture qui déboucherait sur l'adoption de bonnes pratiques au service de l'amélioration de la production rizicole en Guinée-Bissau.
35. **Risques liés à la qualité des prestataires de services.** Le financement additionnel appelle la mobilisation de partenaires d'exécution hautement qualifiés et à même d'améliorer l'assistance technique fournie aux producteurs locaux, aussi bien pour la production rizicole que pour la production horticole. Le recrutement des partenaires d'exécution se fera en conformité avec le descriptif de mission détaillé et tiendra compte de l'évaluation des capacités récemment réalisée dans le cadre du REDE.
36. **Risques sur le plan fiduciaire.** Bien que des risques fiduciaires subsistent, il ressort des plus récentes missions de supervision du PADES que des progrès ont été accomplis en matière d'exécution financière et de communication de l'information financière, et que la qualité de la gestion financière globale du projet était relativement satisfaisante. Les états financiers annuels (avant audit) ont été transmis au FIDA dans les délais. La plupart des recommandations formulées à l'issue des missions d'audit et de supervision ont été suivies d'effet.

B. Catégorie environnementale et sociale

37. Les interventions du projet, qui portent essentiellement sur la remise en état et la construction d'infrastructures hydroagricoles, le développement du maraîchage, le reboisement du périmètre des rizières, l'amélioration des méthodes de gestion des sols et des ressources en eau, et le renforcement des capacités des agriculteurs de manière à ce qu'ils puissent adopter des pratiques agricoles durables, auront un impact environnemental et social modéré. Si certaines interventions du projet seront menées dans des aires protégées (en particulier dans la région de Bolama-Bijagós), le développement agricole, la gestion durable des sols et des ressources en eau, le développement du maraîchage et la diversification économique sont compatibles aux objectifs de gestion de ces aires. Les activités du projet contribueront à améliorer les conditions d'existence des populations vivant dans les aires protégées, tout en réduisant la pression sur les habitats forestiers menacés de ces zones. En outre, l'équipe de projet avisera le Secrétariat de la Convention relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau (Convention de Ramsar) de toute modification des caractéristiques écologiques des zones humides de la région de Bolama-Bijagós déclarées site Ramsar qui surviendrait au cours de l'exécution du projet, conformément à l'article 3.2 de la Convention. Ces répercussions seront atténuées par des mesures qu'il conviendra d'inclure dans les plans de gestion environnementale et sociale, ainsi que dans le descriptif de mission des entreprises

chargées de l'aménagement hydroagricole et de la réfection des pistes rurales. Dans ces conditions, et conformément à la liste de contrôle de l'examen critique des garanties environnementales et sociales, on peut considérer que le projet présente un risque environnemental et social de niveau substantiel. Il sera par conséquent nécessaire d'élaborer un cadre simplifié de gestion environnementale, sociale et climatique (comprenant un plan de gestion environnementale, sociale et climatique et un plan de gestion de la biodiversité). Le cadre simplifié sera établi au cours du dernier trimestre de 2022.

C. Classement au regard des risques climatiques

38. Le projet a pour objectif de renforcer la résilience climatique et environnementale par une meilleure gestion des ressources en eau dans les rizières qui ont fait l'objet d'une réhabilitation; le développement d'activités économiques durables; la protection et la restauration du couvert végétal dans le périmètre des rizières; l'utilisation de variétés à cycle court résistantes au stress; la promotion de bonnes pratiques agricoles favorisant l'adaptation aux changements climatiques. Les interventions du projet concerneront l'archipel de Bolama-Bijagós et les zones côtières de la Guinée-Bissau (Quinara et Tombali). Ces zones sont considérées comme particulièrement vulnérables face aux incidences des changements climatiques compte tenu des risques de submersion marine et d'inondation fluviale, du manque de ressources en eau et de l'irrégularité des précipitations, des facteurs qui affectent les activités agricoles. Par conséquent, le projet contribuera à renforcer la résilience climatique des agriculteurs en instaurant les conditions propices à une meilleure maîtrise des ressources en eau à vocation agricole dans les rizières, et dans les zones de maraîchage sous irrigation. Dans ces conditions, et conformément à la liste de contrôle de l'examen critique du risque climatique, on peut considérer que le projet présente un risque climatique de niveau substantiel. Il sera donc nécessaire de réaliser une évaluation spécifique pour l'adaptation face aux changements climatiques. L'évaluation aura lieu au cours du dernier trimestre 2022.

IV. Exécution

A. Respect des politiques du FIDA

39. Pour donner suite aux conclusions techniques et aux recommandations formulées à l'issue des missions de supervision les plus récentes, les modifications suivantes ont été apportées au rapport de conception initial du projet:
40. **Réaffectation du budget.** En mars 2022, conformément aux recommandations de la mission de supervision de 2021 et à la suite de la prolongation du projet, une réaffectation des ressources a été approuvée.
41. Tous les fonds au titre du financement octroyé par le Fonds de l'OPEP qui n'ont pas encore été décaissés, dont le solde attendu disponible devrait s'élever à 0,6 million d'USD en septembre 2022, seront utilisés pour cofinancer la réfection des pistes rurales pendant la période couverte par le financement additionnel, et jusqu'à la date d'achèvement et de clôture du prêt du Fonds de l'OPEP, en 2024.
42. **Cadre logique et indicateurs de suivi-évaluation.** Afin de prendre en considération la stratégie pour le financement additionnel, le cadre logique a été remanié pour intégrer une série d'indicateurs de base du FIDA et les objectifs en matière de production ont été actualisés de sorte à prendre en compte des conclusions et recommandations des missions de supervision de 2021 et 2022. Les objectifs ont également été révisés afin de rendre compte de la zone effective d'intervention. En effet, dans la mesure où les études techniques réalisées dans le cadre du projet ont fait apparaître une diminution de la superficie de la zone d'intervention globale par rapport à celle couverte dans les objectifs initiaux, ces objectifs révisés doivent être inclus dans le cadre logique.

B. Cadre organisationnel

Gestion et coordination du projet

43. **Organisme principal.** Le principal interlocuteur demeurera le Ministère de l'agriculture et du développement rural.
44. **Coordination du projet.** La coordination du projet incombera à une unité de coordination de projet (UGP) dont les bureaux sont situés à Buba, dans la région de Quinara. Dans le cadre du financement additionnel, l'UGP existante² sera renforcée grâce au recrutement d'un ou d'une assistant(e) responsable du suivi-évaluation. L'équipe technique comprendra un ou une expert(e) en génie rural, un ou une agronome, et un ou une spécialiste des questions de parité et de ciblage.

Principaux partenaires d'exécution

45. Les principaux partenaires d'exécution resteront les mêmes et seront tels que décrits dans le rapport sur le financement additionnel soumis au Président en 2019 (voir la note de bas de page n° 2).
46. Les principaux partenaires d'exécution dans le cadre du financement additionnel seront des ONG. Il leur incombera de fournir un appui technique aux agriculteurs, de concevoir des plans de gestion hydrologique et agricole en engageant une démarche participative, de soutenir le programme d'alimentation scolaire, de donner davantage de moyens aux associations et coopératives locales, et d'apporter un appui continu à la production horticole. Aux îles Bijagós, ces partenaires seront également chargés de contribuer à la gestion des ferries.

Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

47. **Unité administrative et financière du projet.** L'unité administrative et financière comprend un(e) responsable administratif et financier, un(e) comptable et un(e) responsable de la passation des marchés. En ce qui concerne la gestion financière et comptable, l'unité administrative et financière conservera les mêmes attributions telles que décrites dans le rapport de 2019 (voir la note de bas de page n° 2).
48. **Budgétisation.** Le PADES sera exécuté conformément aux plans de travail et budgets annuels (PTBA) approuvés par le comité de pilotage du projet et le FIDA. Chaque PTBA comprendra un plan de passation des marchés pour l'année considérée, ainsi que les contrats éventuels pour l'année suivante. Les PTBA font l'objet d'un suivi mensuel.
49. **Flux de fonds et modalités de décaissements** Les procédures de gestion administrative et financière sont détaillées dans la lettre à l'Emprunteur ainsi que dans le manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable.
50. **Dépôt initial.** Le FIDA a effectué un dépôt initial de 750 millions de francs CFA sur le compte désigné au début du projet pour couvrir la moyenne estimée des dépenses autorisées au titre du financement pour une période de six mois. Le montant maximum de l'allocation au compte désigné pour le financement additionnel était de 455,500 millions de francs CFA.
51. **Systèmes, principes et procédures comptables.** La comptabilité du PADES est tenue conformément aux directives et procédures suivantes: i) comptabilité générale selon les normes du Système comptable ouest-africain (SYSCOA) (comptabilité d'engagements); ii) comptabilité analytique et budgétaire organisée par source de financement, catégorie de dépenses, composante, sous-composante et activité, et code géographique.

² [2019/DOA/3](#).

52. **Information financière.** L'UGP utilise le même système de suivi financier que celui décrit dans le rapport de 2019 (voir la note de bas de page n° 2).
53. **Audit externe.** Les états financiers du projet sont soumis à un audit annuel, comme il est établi dans les directives du FIDA. Cet audit est effectué conformément aux normes d'audit internationales et aux Directives du FIDA relatives à l'audit des projets. Les auditeurs externes sont recrutés par l'UGP en vertu du mandat approuvé par le FIDA. Leur recrutement sera effectué par voie d'appel d'offres international et la sélection sera fondée sur les critères de qualité et de coût.
54. **Passation des marchés.** L'unité administrative et financière est dotée d'un(e) spécialiste en passation de marchés qui veillera au respect de toutes les directives et procédures applicables en la matière, et assurera la qualité de tous les dossiers contractuels préparés à tous les niveaux d'exécution du projet. En cas de dispositions contradictoires, on attachera une attention particulière à l'application du code des marchés publics et des directives du FIDA.
55. **Gouvernance.** Grâce au financement additionnel, le PADES disposera d'une nouvelle structure technique qui appuiera l'UGP pendant l'exécution du projet. Le comité technique sera composé d'experts indépendants ayant une expérience et des connaissances techniques dans les domaines d'intervention pertinents pour le PADES. Cette nouvelle structure permettra de renforcer la supervision technique du projet entre deux missions de supervision.
56. **Évaluation sociale, environnementale et climatique.** Le financement additionnel pour le PADES a été défini en considération des résultats plutôt insuffisants obtenus par le projet dans le cadre des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) du FIDA, qui ont été évaluées lors de la mission de supervision de 2021. Les actions à entreprendre pour améliorer les performances du projet sont les suivantes: fournir une assistance technique internationale ou nationale dans les domaines présentant une pénurie de compétences, comme celles requises pour l'élaboration et la mise en œuvre de mesures de suivi-évaluation des PESEC; établir une collaboration avec des ONG ayant fait leurs preuves en matière de développement durable, de gestion des ressources naturelles et de conservation de la biodiversité; élaborer des plans de gestion du territoire et des ressources en eau pour chaque site d'intervention, en faisant en sorte que toutes les parties prenantes participent à la définition des priorités en matière de restauration des habitats et aux actions mises en œuvre à cette fin; instaurer un comité technique national doté d'une expérience et de connaissances techniques en matière de questions environnementales, sociales et climatiques.

C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication stratégique

57. Le système de suivi-évaluation axé sur les résultats sur lequel le PADES s'appuie est conforme aux exigences du Gouvernement de la Guinée-Bissau et du FIDA, et repose sur le cadre logique. Les indicateurs sont ventilés par sexe.
58. Le système de suivi-évaluation s'articule autour de trois fonctions: le suivi de la mise en œuvre des PTBA, le suivi des résultats et la mesure de l'impact.
59. Les données primaires sont collectées au niveau des acteurs à la base. Les données et les informations recueillies à la base seront complétées par celles issues des études thématiques et des enquêtes sur les résultats, auxquelles s'ajoutera une évaluation des résultats en 2023 qui fournira des données sur l'impact du PADES et servira de référence pour la reproduction à plus grande échelle. Compte tenu des exigences techniques associées à la mesure de la productivité, les ONG locales devront se doter d'effectifs expérimentés et adéquatement formés pour réaliser les tâches de suivi-évaluation.

60. Dans le cadre du projet, un système de suivi-évaluation basé sur la cartographie sera développé; il servira d'outil principal et sera complété par des indicateurs relatifs aux activités, produits et résultats, qui seront pris en compte et analysés sous l'angle sociospatial. Ce système, qui représente une évolution par rapport à ceux employés au cours des phases précédentes du PADES, sera un outil de planification et de suivi déterminant. Une assistance technique internationale sera fournie pour assurer la bonne utilisation de cet outil.
61. À ce système de suivi-évaluation s'ajoute un système solide de gestion des connaissances, qui permettra de prendre des décisions plus éclairées. Le système de gestion des connaissances tire parti des meilleures pratiques en la matière et permet la diffusion de renseignements essentiels sous différents formats, adaptés aux publics cibles.

V. Instruments et pouvoirs juridiques

62. Un accord de financement entre la République de Guinée-Bissau et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement additionnel proposé sera consenti à l'Emprunteur/bénéficiaire. L'accord de financement signé sera modifié après l'approbation du financement additionnel.
63. La République de Guinée-Bissau est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
64. Je certifie que le financement additionnel proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VI. Recommandation

65. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement additionnel proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Guinée-Bissau un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant équivalent à onze millions cinq cent soixante-dix mille deux cent soixante et onze dollars des États-Unis (11 570 271 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Gilbert F.Houngbo

Updated logical framework incorporating the additional financing

Results hierarchy	Indicators					Means of verification			Assumptions/notes
	Name	Baseline	Midterm	Original target	End target	Source	Frequency	Responsibility	
Outreach	1.b Estimated corresponding total number of households members					Project Reports	Annual	Monitoring and Evaluation Responsible	The project should reflect on the need to update the number of beneficiaries in order to present: i) the number of direct beneficiaries from rice support activities; ii) the number of direct number of horticulture beneficiaries; iii) the number of indirect beneficiaries with the rural roads interventions. Considering the actual project information no more than 4.500 direct beneficiaries are receiving support from the project. If we include the rural roads the beneficiaries are currently 23.676
	Household members - Number of people		225,194	288,000	324,000				
	1.a Corresponding number of households reached								
	Households - Number		31,277	40,000	45,000				
	1 Persons receiving services promoted or supported by the project								
	Males - Number			24,000	27,000				
	Females - Number			16,000	18,000				
	Young- Number			16,800	18,900				
	Not young - Number			23,200	26,100				
	Total number of persons receiving services - Number of people		31,277	40,000	45,000				
Project/programme goal Contribute to the reduction of poverty in the rural communities of Tombali, Quinara and Bolama	per cent beneficiaries having improved their asset accumulation index					Outcome surveys Vulnerability Assessments	Baseline in 2023 and Final Evaluation	External Consultants Monitoring and Evaluation Responsible	The additional financing will allow to promote outcome assessments, improving the M&E system. The inclusion of a food security and vulnerability
	beneficiaries - Percentage (per cent)			30 per cent	30 per cent				
	per cent beneficiaries in a situation of food insecurity and vulnerability								
	beneficiaries - Percentage (per cent)	To be defined in 2023		Reduction of 20 per cent					
	per cent beneficiaries who report an improvement in their food security								
beneficiaries - Percentage (per cent)				30 per cent					

									indicator will represent a more robust methodology to assess project achievements
Development Objective Reviving agricultural production to ensure food security and income diversification in the regions of Tombali, Quinara and Bolama Bijagós	Nb additional tons rice production over project duration					Project reports	Annually	Monitoring and Evaluation Responsible	The project was not measuring the number of additional tons of rice in result of the absence of a baseline. The additional financing will allow to measure this specific outcome over 4 years of implementation.
	Additional tons of rice production – Percentage (%)	23,000			30 per cent improvement	Monitoring Data			
	Productivity in rice production					Supervision Reports	Final Evaluation	External consultants	
Productivity per hectare	To be assessed in 2023			2.5 ton	Outcome survey				
Outcome 1 Nb de tonnes de riz produites par an en année de croisière	Nb tons rice produced per year – in peak period					Project Reports, Monitoring Data, Supervision Reports, Final Evaluation	Annually	Monitoring and Evaluation Responsible	The targets are updated to reflect the effective production area and the average productivity of 2.5 tons per hectare
	Tons Number		28,070	36,000	30,237				
	CI 1.2.4 Percentage of producers reporting an increase in production					IFAD Core Outcome Indicators Surveys	Baseline in 2023 and Final Evaluation	External Consultants	New indicators
	percentage				80 per cent				
CI 1.2.2 Percentage of persons/ households reporting adoption of new/improved inputs, technologies or practices									
Percentage				80 per cent					
Output 1 Mangroves and lowlands are developed and rehabilitated, and producers trained in good management of irrigation water	Nb of ha of mangroves					Project Reports Monitoring and Evaluation System	Annually	Monitoring and Evaluation Responsible	The current targets need to be revised to correspond to the effective area that is being supported. This area was defined after the technical studies and it is lower than the initial expectations. The proposed targets reflect the
	Traditional type mangrove rice fields – Productive Surface (ha)		6,950	14,509	8,000				
	Modern type mangrove rice fields – Productive Surface (ha)		1,500	4,029	3,200				
	Lowlands rice fields – Productive Surface (ha)		50	95	895				
	Vegetable gardens – Surface (ha)		30	30	45				
	CI 1.1.4 Persons trained in production practices and/or technologies								
Men trained in crop - Number			4,640	5,140					

	Women trained in crop - number			3,360	3,860				real actual targets and the initial intervention in the Bijagós Islands + additional interventions in Quinara and Tombali
	Nb ha mangroves banks and watersheds protected		422	927	3,000				New target reflecting the need to protect around 25 per cent of the total area of intervention
	CI 3.1.4 Number of hectares of land brought under climate-resilient management				3,500	Project Reports, Monitoring and Evaluation System, Management Plans		Monitoring and Evaluation Responsible / Technical Assistance	New indicator
Outcome 2 Producers adopt income diversification activities	Productivity of selected vegetable cultures					Project reports, Monitoring Data, Supervision Reports, Final Evaluation	Annually	Agronomist / Monitoring and Evaluation Responsible	New indicator. The previous indicator (additional tons of horticulture products) does not allow a proper monitoring since it sums different cultures and the baseline does not exist.
	Productivity per hectare onion (ton)	7			20				
	Productivity per hectare – tomato (ton)	10			40				
	per cent of producers declaring an increase in their sales					Outcome survey	Baseline in 2023 and Final Evaluation	External Consultants	New Indicator
	Percentage (per cent)		80	80	80				
	CI 1.2.3 Percentage of persons/households reporting reduced water shortage vis-à-vis production needs					IFAD Core Outcome Indicators survey			
Percentage				90 per cent					
Output 2 Agricultural producers are supported in the implementation of microprojects for breeding and valorization of agricultural production.	CI 1.2.2 Farmland under water-related infrastructure constructed/rehabilitated					Project Reports, Monitoring and Evaluation System	Annually	Monitoring and Evaluation Responsible	New Indicator
	Surface(ha)				45				
	Number of women benefiting from project support in horticulture					2,250			

Outcome 3 Rural professional organizations provide services to their members	CI 2.2.5 Percentage of rural producers' organizations reporting an increase in sales				IFAD Core Outcome Indicators survey	Baseline in 2023 and Final Evaluation	External Consultants	New indicators			
	Percentage			60 per cent							
	CI 2.2.3 Percentage of rural producers' organizations engaged in formal partnership, agreements or contracts with public or private entities										
	Percentage	To be assessed in 2023		50 per cent							
Output 3 Rural professional organizations are structured and strengthened	CI 2.1.3 Number of rural producers' organizations supported				Project Reports, Monitoring and Evaluation System	Annually	Monitoring and Evaluation Responsible	Target updated to include the Bijagós Island interventions			
	OP - number		40	60							
	CI 2.1.4 Number of supported rural producers that are members of a rural producers' Organization										
	Number	To be assessed in 2023		4,000				New indicator			
	Number of community projects receiving seed-funding										New indicator
	Number			50							
Outcome 4 The mobility of people and the commercialization of products is improved in a sustainable way	per cent of people / households reporting improved physical access to social services				IFAD Core Outcome Indicators survey	Baseline in 2023 and Final Evaluation	External Consultants	New target regarding access to markets and additional indicator to evaluate the impacts on the access to social services			
	Persons- Percentage (per cent)		30	50							
	CI 2.2.6 per cent of people / households reporting improved physical access to markets and storage facilities										
Persons - Percentage (per cent)		60	80								
Output 5 Road infrastructures and market infrastructures are realized, operational and sustainable	Nb of Maintenance Committees of roads created and equipped				Project Reports , Monitoring and Evaluation System	Annually	Monitoring and Evaluation Responsible	Targets updated. New indicator – boats to facilitate transport of agricultural products and access to markets in Bijagós Islands			
	Maintenance committees – Number	5	15	30							
	Storage built / rehabilitated										
	Storage Number		10	10							
	Transformation and post-harvest processing equipment installed and operational by type (milling units, drying areas										
	Equipment Number	20	20	20							
	Number of boats installed and operational in Bijagós Island										
	Boats			3							
CI 2.1.5 Roads constructed, rehabilitated or upgraded											
Length of roads - Length (km)		44.5	133	144							

Updated summary of the economic and financial analysis

1. La présente annexe présente l'analyse économique et financière (AEF) du Projet d'appui au développement économique des régions du sud (PADES). L'approche méthodologique de l'AEF suit les principes directives de Gittinger (1982)³ et Belli et al (2001)⁴. Elle est conforme aux récentes lignes directives publiées par le FIDA⁵ et la Banque mondiale sur les analyses économiques et financières. L'objectif est d'identifier, de calculer et de comparer les coûts et les avantages/revenus du projet afin d'apprécier sa viabilité d'une part du point de vue des agents économiques (analyse financière) et d'autre part du point de vue de l'économie nationale dans son ensemble (analyse économique).
2. La méthodologie utilisée est une analyse coûts-bénéfices qui repose sur l'estimation en termes monétaires des coûts et des avantages du projet. La présente analyse est basée sur des données et les informations ont été fournies par l'équipe nationale PADES.
3. L'analyse financière du PADES montre que les activités ciblées sont saines. L'analyse économique montre également que le projet est économiquement viable. Compte tenu des hypothèses actuelles, le taux de rentabilité économique (TRIE) pour l'ensemble du projet est de 20,23 per cent et la valeur actualisée nette (VAN) est de 12,69 millions de dollars américains (\$US).
4. L'analyse a été axée sur les impacts découlant des activités principales de gestion durable des ressources naturelles et de l'agriculture sur les mangroves et de la gestion durable des bas-fonds. Neuf modèles financiers ont été développés, dont cinq pour les activités agricoles (composante une) et quatre pour la composante deux.
5. Cinq modèles financiers de production ont été préparés, notamment : deux modélisés pour la production de riz de mangrove (traditionnel et moderne), un modèle de riziculture de bas-fond, un modèle pour le maraîchage mixte (oignon, tomate et poivron) et le dernier modélisé de multiplicateurs de semences du riz aux mangroves.
6. En plus, trois modèles ont été développés pour les jeunes entrepreneurs (motoculteur, petite usine de transformation de l'huile de palme et décortiqueuse de riz). De plus, l'analyse économique a également modélisé l'impact que les infrastructures de pistes rurales, auront sur la production additionnelle et les prix. Ces impacts s'avèrent positifs.

I. Analyse financière

7. L'analyse financière du PADES est basée sur la comparaison des flux financiers nets (produits – charges) obtenus dans la situation « avec projet » à ceux qui seraient obtenus dans la situation « sans projet ». Elle vise à évaluer l'impact des investissements en infrastructures (aménagements de mangroves et bas-fonds, et pistes rurales) et de l'adoption des nouvelles pratiques proposées par le projet sur la situation financière des parties prenantes. Un taux d'actualisation de 10 per cent est utilisé, ce qui reflète le coût d'opportunité du capital, sur la base de l'expérience d'autres projets et des discussions avec les institutions de microfinance en Guinée Bissau.
8. En fonction de l'objectif, du cadre de résultats et de la structure des composantes, on s'attend à ce que le projet génère des avantages de natures différentes. De tels avantages comprennent : (i) un appui à la production et productivité rizicole et activités complémentaires ; (ii) un appui à la valorisation des productions et accès au marché ; (iii) coordination et renforcement institutionnel.

³ Gittinger, P. 1982. *Economic Analysis of Agricultural Projects*.

⁴ Belli, P., J.R. Anderson, H.N. Barnum, J.A. Dixon, and J-P. Tan. 2001. *Economic Analysis of Investment Operations: Analytical Tools and Practical Applications*. WBI Development Studies. World Bank Institute. Washington, DC: World Bank.

⁵ IFAD. 2015. *Economic and Financial Analysis of Rural Investment Projects, Basic Concepts and Rationale*.

1. Méthodologie et hypothèses

9. **Prix financiers.** L'information sur les prix (intrants, prix du marché, prix au producteur, etc.) a été obtenue au cours d'entretiens avec les producteurs et les commerçants durant la mission en juin 2022. Tous les modèles sont exprimés en prix constants 2022. L'analyse s'appuie sur les données primaires recueillies par la mission, par le gouvernement de Guinée Bissau et par le projet PADES même. Des hypothèses et des paramètres modérés ont été appliqués afin d'éviter une surestimation des prestations et de fournir des résultats réalistes.

10. **Budgets de cultures.** Pour apprécier la viabilité financière des cultures susmentionnées, il a été élaboré des budgets de cultures sur une superficie théorique d'un hectare pour les autres activités de production.

11. Dans la situation sans projet, les budgets de cultures ont été élaborés pour une année, il est tenu compte du fait que les rendements et les charges d'exploitation resteront à leurs niveaux actuels sans l'intervention du projet. Dans la situation avec projet, les budgets de cultures ont été élaborés sur 10 ans, de façon à faire ressortir l'évolution graduelle des rendements après l'adoption des nouvelles technologies par les producteurs. Pour éviter une surestimation des bénéficiaires du projet, les pertes post récolte ont été prises en compte. Pour la situation sans projet, les taux des pertes utilisés sont de 25 per cent pour toutes les cultures à exception de la production du riz de bas-fonds avec 20 per cent. Pour la situation avec projet, les taux des pertes diminuent de 15 per cent pour toutes les cultures à l'exception du bas-fond traditionnel où le taux diminue de 10 per cent et 18,75 per cent pour mangrove traditionnelle et moderne. La situation avec projet et sans projet se basent sur 75 per cent de main-d'œuvre familiale et 25 per cent de main-d'œuvre salariée.

12. **Rendements.** Le projet encouragera l'utilisation des bio pesticides pour améliorer la fertilité des sols et réduire l'utilisation de produits chimiques sur les mangroves. Les rendements moyens sont de l'ordre de 1,5 t/ha pour le riz. Avec les améliorations proposées par le projet, notamment des variétés de semences améliorées et la construction de digues, et de diguettes et une meilleure utilisation des intrants, les rendements moyens seraient de l'ordre de 2,5 t/ha pour le riz.

13. Pour la situation sans projet, la production de maraîchage mixte est de l'ordre de 5,0 t/ha pour l'oignon, 3,0 t/ha pour la tomate, 2,5 t/ha pour le poivron. Avec le projet, les rendements augmenteront entre 100 et 300 per cent. Toutes ces estimations sont basées sur les discussions avec l'équipe technique agronomique de la mission et l'expérience actuelle du même projet.

Tableau 1 : Résumé des modèles financiers

Rendements (Kg/ha)	Sans Projet	Avec Projet	Accroissement
Production de riz de bas-fonds			
riz	1,500	2,500	67 per cent
Production de riz de mangrove (moderne et traditionnel)			
riz	1,500	2,500	67 per cent
Multiplicateur de semences (riz)			
semences certifiées riz	1,500	2,500	67 per cent
Production maraîchage			
oignon	5,000	10,000	100 per cent
tomate	3,000	12,000	300 per cent
poivron	2,500	10,000	300 per cent

2. Résultats financiers

14. Les indicateurs de rentabilité témoignent de la viabilité des modèles financiers, avec des marges additionnelles et des retours sur investissement importants. Tous les modèles ont des valeurs nettes actuelles (VAN) positives et des ratios bénéfices-coûts supérieurs à un. Pour le modèle de production de riz avec un système traditionnel et également pour le système moderne de mangrove, le revenu additionnel obtenu une fois que les rendements et autres bénéfices sont réalisés se situe à 232 823 FCFA/ha/an. Pour le modèle de riz de bas-fonds, le revenu additionnel est de 274 669 FCFA/ha/an. Pour le modèle de maraîchage, il est de 7,97 millions FCFA/ha/an. Pour le modèle de semences, il est de 0,38 million FCFA/ha/an. Pour la production de semences de riz, ce revenu additionnel est de 0,38 million FCFA/ha/an. Dans les modèles de jeunes entrepreneurs, les revenus additionnels sont les suivants : pour le modèle de motoculteur de 2,62 millions FCFA/ha/an. Pour le petit transformateur d'huile de palme est 3,07 millions FCFA/ha/an. Finalement, pour la décortiqueuse de riz, le revenu additionnel est de 5,49 millions de dollars.

Tableau 2 : Résumé des modèles financiers

		Production de riz de mangrove (traditionnel)	Production de riz de mangrove (moderne)	Production de riz de bas-fonds	Multiplicator de semences (riz)	Production maraîchage	Motoculteur	Usine de transformation de huile de palme	Usine de décortiqueuse de riz
ANALYSE FINANCIERE	AN1	(410,125)	(498,400)	(243,400)	(360,669)	(14,298,040)	(1,123,500)	(2,074,850)	2,890,000
	AN2	90,100	126,450	135,500	88,050	5,119,095	2,138,220	2,080,875	5,490,000
	AN3	144,400	203,950	211,200	218,256	7,064,493	2,416,406	3,085,650	5,490,000
	AN4	232,823	232,823	287,169	375,453	7,965,780	2,623,939	3,411,010	5,490,000
	AN5	242,823	242,823	314,669	402,953	7,950,780	2,753,939	3,439,560	5,490,000
	AN6	257,823	257,823	314,669	252,953	7,965,780	2,753,939	2,616,410	5,490,000
	AN7	217,823	217,823	274,669	377,953	7,950,780	2,623,939	3,321,010	5,490,000
	AN8	257,823	257,823	314,669	402,953	7,965,780	2,753,939	3,349,560	5,490,000
	AN9	242,823	242,823	314,669	402,953	7,950,780	2,753,939	3,319,560	5,490,000
	AN10	232,823	232,823	274,669	377,953	7,965,780	2,623,939	3,071,010	5,490,000
TRI (financier)		40%	38%	83%	61%	46%	201%	124%	#NUM!
VAN (@10%, '000 FCFA)		690	803	1,297	1,439	29,654	16,416	18,342	39,394
B/C		1.40	1.38	1.58	1.45	2.12	2.00	1.15	2.36

II. Analyse économique

15. L'analyse économique vise à évaluer la viabilité du projet du point de vue de l'économie nationale. Compte tenu de sa complexité, le PADES a aussi d'autres avantages économiques qui sont difficiles à quantifier. Cependant, cette analyse comprend les principaux avantages attendus du projet, résultants des appuis aux filières rizicoles et maraîchage, ainsi que l'impact des infrastructures sur la production additionnelle.

1. Méthodologie et hypothèses

16. L'analyse économique ainsi que l'analyse financière reposent sur la comparaison entre la situation avec projet et la situation sans projet, le résultat imputable au projet étant le bénéfice net additionnel. Pour l'analyse économique, la méthodologie utilisée évalue les coûts et les bénéfices en se basant sur les prix financiers et, ensuite, réévalue ces prix en termes économiques pour refléter les coûts d'opportunité pour la société (prix économiques). L'analyse économique a été conduite sur une période de 20 ans, correspondant à la durée de vie estimée des avantages générés par le projet.

17. **Taux d'actualisation social.** Conformément à la Note technique de la Banque mondiale sur l'actualisation des coûts et avantages dans l'analyse économique, un taux d'actualisation de 8 per cent a été utilisé pour refléter le coût d'opportunité social du capital en Guinée Bissau. Ce taux d'actualisation a été appliqué pour calculer la VAN économique et les avantages différentiels nets futurs.

18. **Prix économiques.** Conformément aux estimations de l'*Economist Intelligence Unit* (EIU), le taux de change officiel a été fixé à 1,00 \$US pour 596,2 CFA franc (FCFA), le taux moyen prévu en 2022, selon les projections de l'*Economist Intelligence Unit* (EIU).

19.

20. Les prix financiers ont été convertis en prix économiques en appliquant des facteurs de conversion (FC). Pour les biens non échangeables, on a utilisé un FC égal à un, car ils sont généralement achetés au niveau local, sans distorsions fiscales significatives. Pour la main-d'œuvre, le facteur de conversion du coût d'opportunité est de 0,94. Pour les autres biens et équipements échangeables, un facteur de conversion de 0,85 a été retenu en considérant que les prix financiers comportent au moins la TVA dont le taux est actuellement de 18 per cent. Des prix de parité à l'importation ont été calculés pour les principaux produits agricoles et intrants (riz et urée), qui sont commercialisés au niveau international. La CF est de 0,71 pour le riz et de 0,71 pour l'urée et les intrants importés. Finalement, un facteur de conversion de 1,00 a été utilisé pour d'autres intrants locaux non soumis à la TVA.

Tableau 3 : Résumé des facteurs de conversion

Facteurs de Conversion	Facteur de conversion
Riz	0.80
Imported inputs	2.20
Domestic tradeable inputs	0.85
Domestic non-tradeable inputs	1.00
Labour *	0.94

21. L'analyse a également estimé le taux de change de référence (SER) de 596,2 FCFA pour 1 US\$ et un facteur de conversion standard de 1.06, sur la base des données de la Banque mondiale (WDI) concernant les importations et exportations et les droits et taxes sur les importations et les exportations, en appliquant la formule suivante :

$$SER = OER \cdot \frac{[(M + Tm) + (X - Tx)]}{(M + X)}$$

Où SER représente le taux de change de référence,

OER le taux de change officiel,

M le volume des importations,

Tm le taux des droits de douane sur les importations,

X le volume des exportations,

Tx le taux des taxes sur les exportations.

2. Analyse économique des infrastructures d'accès aux marchés

22. Au-delà de l'appui à la production agricole, le projet va aussi investir dans des infrastructures – 149 km de pistes rurales.

23. Ces investissements entraînent des effets positifs directs et indirects sur les populations et les économies locales, au-delà du cadre des filières appuyées par le projet. Les bénéfices quantifiés et pris en compte comprennent : (i) l'augmentation des superficies cultivées et des rendements grâce aux routes permettant un meilleur accès au marché; (ii) la diminution des pertes grâce à l'amélioration des conditions de transport, et (iii) l'accroissement des prix au producteur en raison du meilleur accès aux marchés. Les bénéfices additionnels non-comptabilisés comprennent : i) l'amélioration de l'accès aux centres de santé et d'éducation, qui a un impact positif sur le développement du capital humain, ii) la diminution du coût d'exploitation des véhicules (entretien, réparation, consommation de carburant), iii) le développement plus général du commerce, grâce à une réduction du coût et du temps de transport.

24. Plus spécifiquement, dans le cadre de la présente analyse, le modèle a pris en compte les bénéfices suivants : i) une augmentation des superficies cultivées de 2 per cent ; ii) une augmentation des rendements agricoles/productions vendus de 5 per cent ; iii) une réduction du taux des pertes de 20 per cent à 10 per cent pour le riz de bas-fonds, de 25 per cent à 18,75 per cent pour le riz de mangrove traditionnel et moderne, et de 25 per cent à 15 per cent pour les cultures maraichères ; et iv) une augmentation du prix payé aux producteurs de 5 per cent. Le modèle économique est basé sur l'hypothèse d'un rayon d'influence de 5 km de part et d'autre d'un tronçon de piste de 10 km. La zone d'influence est exploitée principalement pour la production de riz et des cultures maraichères. Par ailleurs, le modèle économique est basé sur l'hypothèse d'un taux de mise en culture de 10 per cent de la superficie de la zone d'influence. Le coût total pour la réhabilitation ou construction des pistes rurales.

25. L'analyse économique sur la base de ces hypothèses aboutit à un taux de rentabilité économique de 55 per cent et une VAN de 14,569 milliards FCFA.

Tableau 4. Bilan économique des infrastructures d'accès aux marchés

Taille moyenne du tronçon de piste (Km)	10,0
Linéaire total (Km)	149
Bénéfice additionnel par Km/an (millions de FCFA)	30
TRI économique pour les 149 Km (20 ans)	55 per cent
VAN économique pour les 149 Km (20 ans; @ 8 per cent; millions de FCFA)	14,569

3. Coûts et bénéfices économiques

26. Les trois composantes du projet ont été prises en compte dans le calcul du coût économique du projet. Dans tous les cas, pour les années 12 à 20, un coût récurrent a été estimé à 15 per cent du coût total du projet pour prendre en compte le coût prévu pour le secteur public en vue de poursuivre l'appui technique. Les coûts économiques du projet

ont été calculés en déduisant 18 per cent, qui déduit des imprévus financiers, les taxes et les provisions pour hausse de prix puis applique le taux de change de référence pour la conversion en monnaie locale de la partie du coût du projet en devises.

27. Sur la base de la méthodologie et des hypothèses exposées ci-dessus, les cash-flow des modèles financiers élaborés pour les différentes activités ont été transformés en valeurs économiques, ce qui a permis d'obtenir des bénéfices nets additionnels en prix économiques. Afin de prendre en compte la possibilité que, pour diverses raisons, il puisse y avoir des incidents ou des difficultés dans le développement des activités et tenir compte d'hypothèses prudentes, un taux d'adoption de 80 per cent a été appliqué.

5. Résultats économiques et analyse de sensibilité

28. La période d'analyse est de 20 ans pour tenir compte du phasage des interventions proposées. Les avantages économiques des modèles d'exploitation agricole ont été regroupés à l'aide des avantages nets différentiels moyens et des bénéficiaires pour chaque activité agricole dans le cadre des interventions du projet et en supposant des taux d'adoption extraits de l'exercice de calcul des coûts. Les prestations sont introduites progressivement pour tous les types d'interventions.

29. Les coûts économiques associés à l'amélioration de la productivité agricole, de l'agrobusiness et des pistes rurales ont été estimés à 43 millions de \$US. Les coûts économiques ont ensuite été déduits du flux global des avantages économiques pour obtenir le flux net des avantages supplémentaires du projet. L'analyse économique montre des résultats satisfaisants, avec une valeur actuelle nette qui s'élève à 12,687 millions de \$US au coût d'opportunité du capital de 8 per cent, et un taux de rentabilité interne économique (TRIE) du Projet qui s'établit à 20,23 per cent.

Tableau 5. Résumé des analyses d'économique

Millions de FCFA		Production de riz de mangrove (traditionnel)	Production de riz de mangrove (moderne)	Production de riz de bas fonds (traditionnel)	Multiplicator de sementes (riz)	Production maraichage	Motoculteur	Usine de transformation de huile de palme	Usine de décortiqueuse de riz	TOTAL BNA Pistes et infrastructures économiques	Adoption rate	Coûts eco projet	Bénéfices nets additionnels
		Millions de FCFA											
	AN1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	80%	-	-
	AN2	-	-	7	3	-	-	-	-	695	80%	-	(703)
	AN3	1,190	874	21	1	337	-	-	-	252	80%	133	(2,322)
	AN4	332	35	7	7	104	-	-	-	131	80%	3,237	(3,567)
	AN5	395	166	12	16	40	-	-	-	236	80%	2,137	(2,030)
	AN6	385	408	19	26	191	-	-	-	1,328	80%	558	1,594
	AN7	1,116	451	21	35	203	-	-	-	1,981	80%	355	3,086
	AN8	1,309	381	42	40	135	-	-	-	1,981	80%	1,604	1,836
	AN9	1,327	350	30	43	157	25	31	21	1,981	80%	1,087	2,311
	AN10	1,428	431	6	43	189	22	22	15	1,981	80%	993	2,607
	AN11	1,399	449	31	43	296	7	8	1	1,981	80%	748	3,009
	AN12	1,449	578	134	44	309	7	35	14	1,981	80%	1,628	2,409
	AN13	1,462	592	164	44	312	8	40	14	1,981	80%	1,628	2,462
	AN14	1,436	592	180	44	312	8	37	14	1,981	80%	1,628	2,451
	AN15	1,429	596	185	43	312	8	36	14	1,981	80%	1,628	2,452
	AN16	1,429	596	185	43	312	8	38	14	1,981	80%	1,628	2,454
	AN17	1,427	592	178	43	335	8	40	14	1,981	80%	1,628	2,463
	AN18	1,428	594	178	43	335	8	38	14	1,981	80%	1,628	2,465
	AN19	1,426	590	172	43	342	8	33	14	1,981	80%	1,628	2,455
	AN20	1,425	588	165	43	342	8	33	14	1,981	80%	1,628	2,448
VAN@ 8% (millions de FCFA)				7,563									
VAN@ 8% (US\$)				12,686,127									
EIRR				20.23%									

30. Ce résultat est plutôt satisfaisant. Les bénéfices, qui ne sont pas reflétés dans le TRIE, comprennent notamment les bénéfices liés à l'amélioration des conditions de vie et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle grâce à l'accroissement des revenus et des disponibilités alimentaires, les conséquences de l'amélioration des circuits de commercialisation, les impacts des compétences transmises via les formations sur d'autres types d'activités économiques exercées par les bénéficiaires et des effets multiplicateurs sur les acteurs des secteurs en amont (fournisseurs d'intrants, équipements, services) et en aval (transformateurs, commerçants) des filières, dont les femmes et les jeunes.

31. Les résultats ont été soumis à un test de variation des avantages et des coûts et à divers retards dans la réalisation des avantages. Un retard de trois ans dans la génération de prestations ou une baisse de 30 per cent par rapport au scénario de base réduirait le TRIE à 10,32 per cent et 12,50 per cent respectivement, ce qui est nettement supérieur au taux d'actualisation. Tous les scénarios montrent des résultats robustes dans tous les scénarios hypothétiques, le taux de rentabilité économique reste supérieur au coût d'opportunité du capital.

Tableau 6. Résumé des analyses de sensibilité

Scénarios	TRIE	VAN (8 per cent, million FCFA)	VAN (8 per cent, US\$)
cas de base	20.23 per cent	7,563	12,686,127
coûts +10 per cent	18.36 per cent	6,458	10,832,542
coûts +20 per cent	16.54 per cent	5,353	8,978,958
coûts +30 per cent	14.76 per cent	4,248	7,125,374
revenues +10 per cent	21.98 per cent	9,425	15,808,323
revenues +20 per cent	23.48 per cent	11,286	18,930,520
revenues +30 per cent	24.79 per cent	13,148	22,052,717
revenues -10 per cent	18.16 per cent	5,702	9,563,930
revenues -20 per cent	15.65 per cent	3,841	6,441,733
revenues -30 per cent	12.50 per cent	1,979	3,319,536
revenus retardés d'un an	16.56 per cent	5,375	9,015,159
revenus retardés de 2 ans	13.28 per cent	3,347	5,613,758
revenus retardés de 3 ans	10.32 per cent	1,467	2,461,282
Taux d'adoption de 50 per cent	9.38 per cent	536	899,320
Taux d'adoption de 60 per cent	14.08 per cent	2,854	4,786,352
Taux d'adoption de 70 per cent	17.50 per cent	5,171	8,673,385
Taux d'adoption de 90 per cent	22.31 per cent	9,806	16,447,449
Taux d'adoption de 100 per cent	24.09 per cent	12,123	20,334,481